



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accès aux tests génétiques pour un meilleur traitement du cancer

Question écrite n° 24569

Texte de la question

Mme Mireille Robert attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les avancées de l'oncologie de précision dans l'amélioration de la prise en charge des patients atteints de cancer, en particulier ceux qui se trouvent en échec thérapeutique. L'oncologie de précision est en train de révolutionner les modes de traitement du cancer en traitant chaque type de cancer en fonction des anomalies moléculaires qui ont conduit à la transformation d'une cellule normale en cellule tumorale. À l'avenir, elle permettra dans de nombreux cas, si ce n'est de soigner la maladie, tout du moins de la faire régresser ou de la stabiliser. Comprendre quelle est l'anomalie moléculaire d'une cellule cancéreuse est un des enjeux de la médecine moléculaire de précision. L'identification du profil moléculaire du cancer va impacter la prise en charge des patients de plusieurs manières. On augmente la panoplie de traitements, désormais sur mesure pour le patient. Les premiers essais sur des patients porteurs d'anomalie génomique ont montré d'excellents résultats quel que soit le type de cancer. Seule l'analyse de l'ADN de la cellule tumorale permet d'orienter le patient vers une thérapie ciblée, ce qui n'est réalisable qu'après un test de diagnostic spécifique de haute qualité, dit tests de séquençage de nouvelle génération (NGS). Aussi, elle souhaite connaître son avis sur la généralisation de ces diagnostics et les actions menées, notamment suite à la mise en place des deux premières plateformes de séquençage à très haut débit du génome humain dans le cadre du plan France médecine génomique 2025, pour accélérer l'accès des patients à ces tests afin d'améliorer le traitement de leur cancer.

Données clés

Auteur : [Mme Mireille Robert](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24569

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2019](#), page 10083

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)